

# Couleur à la une

N° 24  
JUILLET 2012



*L'été sera riche en événements et animations, alors n'hésitez pas à venir y participer !*

*Nous vous souhaitons de bonnes vacances.*

## Rénovation de l'église Notre Dame : les études avancent

Depuis la consultation organisée en octobre dernier, le Conseil Municipal a choisi le Cabinet Niguès comme architecte. Ce dernier travaille, à la détermination des travaux exacts à réaliser et au calcul de leur coût. Le Conseil Municipal, sans pour autant que la décision soit encore définitive, s'oriente pour que le pan « sud » de la toiture soit équipé de panneaux photovoltaïques qui pourraient ainsi générer un revenu, par la vente de l'électricité.

Avant même de lancer officiellement les travaux, il reste à valider le plan de financement et trouver des banques qui souhaitent prêter les sommes nécessaires ; difficile aujourd'hui...

## Des modifications avec des conséquences...



Depuis le 1er avril 2010, tout changement d'adresse modifiant ainsi une information sur la carte grise entraîne le changement d'immatriculation pour les véhicules dont les numéros sont sous la forme 1111 VA 79. De ce fait, les propriétaires des véhicules doivent faire changer leurs plaques pour un coût avoisinant les 30 €.

Parallèlement, le Conseil Municipal devra prendre dans les mois qui suivent des décisions concernant par exemple la renumérotation des rues, qui par conséquence, entraîneront un coût pour les personnes concernées. C'est pour cette raison que le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge le coût de remplacement des plaques des véhicules concernés, qui devra être effectué dans un garage chef-boutonnais. De plus, les bénéficiaires n'auront même pas à avancer l'argent puisque la commune réglera directement la facture aux garagistes. Les personnes concernées par une telle mesure recevront en temps utile une information complète.

## De nouveaux trottoirs réhabilités

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée à réhabiliter les trottoirs de la commune. Après les 1200 mètres linéaires de ceux des Grapaudières, ce sont ceux de l'Avenue Kennedy qui font l'objet d'une réfection totale. Les barrières métalliques qui empêchaient les véhicules de se garer sur les trottoirs le long de cette voie, sont définitivement enlevées puisque des cases sont matérialisées pour le stationnement. De ce fait, aucun véhicule ne doit empiéter sur les trottoirs afin de ne pas devenir un obstacle pour les piétons.

De même, une sécurisation supplémentaire, élaborée conjointement avec les services du Conseil Général, sera apportée, avant la rentrée scolaire, devant le collège François Truffaut.

## Rappel pour s'inscrire sur le registre du Plan Canicule et du Plan Grand Froid

Nous vous rappelons qu'un registre a été mis en place à la mairie afin de recenser à leur demande toutes les **personnes âgées et/ou handicapées** qui sont isolées. Ce registre nominatif permettra d'organiser en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (plan canicule ou plan grand froid) un contact périodique avec les personnes recensées afin de leur apporter des conseils et l'assistance dont elles auraient besoin. Ce registre ne pourra être communiqué qu'à Monsieur le Préfet, à sa demande. Si vous êtes handicapé, ou si vous avez plus de 65 ans et si vous souhaitez être inscrit sur ce registre, veuillez téléphoner à la mairie (05 49 29 80 04). La demande peut également être présentée par une tierce personne. Un accusé de réception validant votre demande sera envoyé à votre adresse sous huit jours.

Comme chaque année, le Conseil Municipal organise une **réunion publique** pour répondre aux différentes questions des chef-boutonnais. Cet échange questions-réponses aura lieu **mercredi 11 juillet à 20h30 au Centre Culturel.**



## Vente Communale de matériel

Une vente de matériel divers appartenant à la commune sera organisée le **jeudi 12 Juillet 2012 de 17 h à 20 h** à l'Espace Kennedy. Il sera possible d'acheter entre autres des pupitres d'écoliers, des tables, des portes...

## QUELQUES INFOS MUNICIPALES

- « Les Amis des Chaumias » demandent depuis plusieurs années, l'installation de WC sur la Place de Lussais à l'occasion des animations de quartier qu'ils organisent. Après réflexion, il est apparu plus approprié d'envisager l'achat de toilettes mobiles qui pourraient également servir lors de manifestations sur d'autres sites de Chef Boutonne. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, a entériné cette proposition.
- Une dizaine de demandeurs d'emplois a travaillé, par binôme, au mois de juin pour enlever les herbes dans les rues de la commune.
- Les travaux du gymnase avancent et le dojo reliant les deux bâtiments existants sera livré mi-novembre. Le gymnase sera indisponible de juillet au mois de mai 2013
- La Communauté de Communes a acheté un radar pédagogique qui passera de communes en communes. La première commune utilisatrice est la nôtre, durant la première quinzaine de juillet.

## Des toilettes publiques à la mairie

La mairie, son parc et son théâtre de verdure drainent un public important (notamment avec les fêtes organisées dans ce lieu). Jusqu'à maintenant, il n'existait pas de toilettes publiques extérieures. Depuis le 1er juin, des toilettes, accessibles aux personnes à mobilité réduite, ont été réalisées dans l'aile « est » de la mairie et sont ouverts du lundi au vendredi et pendant les manifestations.



## A la recherche de vélos

La Mairie de Chef-Boutonne recherche des vieux vélos et des pièces de vélos à donner pour la journée de cyclotourisme du 6 Août 2012. Merci de bien vouloir vous adresser à la Mairie de Chef-Boutonne au plus tard le 10 Juillet 2012.

## Festif'été



L'association Surfin'-Boutonne organise dans le cadre de Festif'été les concerts suivants sur la Place Cail : le groupe **ANKSOR**, le **vendredi 13 Juillet** à 21 h et le groupe **ICEBREAKER**, le **mardi 14 Août** à 21 h.



## Animations du 14 juillet sur le site du château

Comme chaque année, la commune organise sur le site du château, la soirée du 14 juillet avec des structures gonflables pour les enfants à partir de 17h. Pensez à apporter votre **pique-nique**. Le vin, le pain et le tourteau fromager vous seront offerts. Sans oublier l'**animation musicale, le bal et le feu d'artifice**.

## Devenir Gendarme Adjoint Volontaire

La gendarmerie nationale recrute des jeunes de 17 à 25 ans, à la recherche d'une première expérience professionnelle pour être agent de police judiciaire adjoint (prévention de la délinquance, enquêtes judiciaires, interventions sur des accidents, assistance et secours...). Cette expérience peut être un tremplin pour réaliser une carrière dans la gendarmerie. **Conditions :** à la date du dépôt de la candidature, être âgé de 17 ans au moins et de 26 ans au plus, être de nationalité française, être en règle au regard des dispositions du code du service national, présenter une moralité et avoir un comportement compatible avec l'exercice de la fonction de gendarme adjoint volontaire. Aucun diplôme n'est exigé.

**Épreuves :** Une demi-journée composée comme suit : un test psychotechnique, un test de connaissances générales, un test de compréhension de texte

**Durée du contrat :** Le contrat de volontariat est conclu pour une durée de 2 ans. Il est renouvelable une fois pour une période de 3 ans, sans que la durée totale du volontariat dans les armées ne puisse excéder 5 ans. Le contrat comporte une période probatoire de 6 mois, au cours de laquelle vous pouvez le dénoncer à tout moment sans justification particulière. Cette période peut être renouvelée une fois pour raison de santé ou insuffisance de formation.

**Rémunération mensuelle nette** (formation rémunérée) : GAV APJA : De 819 à 970 euros selon le grade + Allocation alimentaire : 217 € - Gratuité de l'hébergement.

Pour tous renseignements, visitez le site suivant: [www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr) ou contactez le référent recrutement de votre canton : Gendarme Ragueneau à Chef-Boutonne au 05.49.29.80.05

## AGENDA DES MANIFESTATIONS ET FESTIVITES

Retrouvez les dates des différents événements qui se dérouleront aux mois de juillet et août 2012 dans l'agenda semestriel de votre Couleur Boutonne de juillet 2012.

Couleur à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de septembre 2012. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal : [www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr)